

sur leur front ce mot sinistre qu'on lit sur le front des maudits :
Damnation !

Messieurs, pas d'imagination, je vous en prie ; ne vous effrayez pas d'un mot, sans en bien comprendre le sens. Ce mot, je ne le retire pas. Le sort des enfants morts sans Baptême est une véritable damnation, parce qu'il est l'effet d'une malédiction prononcée sur la race humaine, dans la personne de leur premier père. Mais, sachez-le bien : il y a damnation et damnation.

Celui qui entre dans son éternité après une vie coupable, close par l'impénitence, est damné, c'est-à-dire condamné à ne jamais voir ni posséder le bien suprême qui devait le béatifier à jamais. Ce bien, il le connaît ; il sait qu'il en est privé par sa faute et il mesure toute l'horreur de cette privation. Un désir immense de bonheur le tourmente, et ce désir, toujours inassouvi, le plonge dans une tristesse désespérée qui le tuerait, s'il n'était immortel. Il ne peut pas jouir du grand bien de sa nature que le péché n'a pu détruire, parce que ce grand bien, dont il a abusé, en appelle un autre que Dieu lui a révélé pour le punir ; parce que le supplice des sens profanés par l'iniquité s'ajoute aux inexprimables tortures de l'âme. Et le comble de son malheur, c'est de toujours se dire à lui-même : Je l'ai voulu ! et de toujours maudire la vie à laquelle il tient, et dont se repaît l'éternelle mort qui le ronge.

Ah, j'en conviens, si tel était le sort des enfants morts sans baptême, vous auriez raison d'accuser Dieu d'avoir oublié sa bonté dans l'institution de ce sacrement. Mais, rappelez vous, je vous prie, la belle et touchante doctrine de saint Thomas que je vous ai exposée. « Les enfants qui n'ont pas reçu la grâce de la régénération sont damnés, c'est vrai, puisque la sentence portée contre la nature déchue les condamne à ne jamais voir Dieu face à face, à ne jamais jouir des délices de cette contemplation. Mais, ignorant qu'ils ont été faits pour ce grand bonheur, dont ils n'ont jamais entendu parler, comment souffriraient-ils de sa privation ? Si Dieu le révèle à ceux qui auraient pu s'y préparer de loin, par le bon usage des dons de la nature, sa bonté lui interdit le jeu cruel de décevoir de pauvres petites âmes dont les facultés ne se sont jamais éveillées. Qu'il ne leur montre pas les splendeurs de son essence, soit ! Mais il leur est uni par la participation de ses perfections, qu'il leur fait connaître dans l'excellence de leur nature, les beautés de la création, et, peut-être,